

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 534-64 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la signalisation afin de modifier les jours d'interdiction de stationnement en lien avec les jours de collectes de matières résiduelles

Règlement 852-1 modifiant le règlement 852 décrétant la reconstruction du chemin de la Baronnie (entre le 3200 chemin de la Baronnie et la montée de la Baronnie) afin d'augmenter le coût des travaux et d'en prévoir le financement

AVIS PUBLIC est donné que les règlements ci-dessus mentionnés ont été adoptés lors de la séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes le 11 décembre 2017.

Ces règlements entrent en vigueur à la date de la présente publication.

Toute personne peut les consulter aux heures de bureau du soussigné à l'hôtel de ville, au 175, rue Sainte-Anne, Varennes.

Donné à Varennes, ce 9 janvier 2018.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA